Image not found or type unknown

RESILIATION CENTRE EUROPEEN DE FORMATION

Par **ranya**, le **13/09/2012** à **17:51**

Bonjour,
Je suis inscrite au CEF (centre européen de formation) depuis le 30/07/12, j'ai donc signée mon contrat le 21/07/12 et le 22/07/12 je suis partie en vacances , je suis revenue le 3 septembre. (J'ai donc reçue mes premiers cours le 20/08/12 (date qui était inscrite sur l'enveloppe)) . J'ai donc pris compte de mes cours à mon retour. seulement, après réflexion, je me suis rendu compte que vu que je ne travailler pas , je ne pouvais pas me permettre de continuer à financer cet formation .Je tiens à préciser que j'ai été limite forcer à m'inscrire .
Je les ai donc appeler et ils m'ont dit que si je voulais résilier , il faudrait que je règle 30% du prix :(seulement je n'ai pas les moyens de me procurer cet argent. donc je souhaiterais votre aide , je suis perdue...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés